

# CP OPM actualités 02/2025

Chers membres,

Le récapitulatif des chiffres-clés de la Caisse de pension OPM au 31.12.2024 est annexé à cette newsletter. Nous nous réjouissons de constater que notre caisse de pension présente actuellement une très bonne capacité de risque financier et structurel.

Il nous tient en outre à cœur que vous fassiez confiance à notre caisse de pension. C'est pourquoi nous répondons volontiers à vos questions. Les commentaires critiques sont également les bienvenus. Merci de bien vouloir communiquer nos informations à vos collaborateurs et collaboratrices.

## Élection de la représentation des salariés au sein de la Commission d'assurance de la Caisse de pension OPM

Le Règlement régissant l'organisation et les élections de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux prévoit, conformément à son article 2.4.3, que trois représentants des salariés doivent être élus en 2025 au sein de la Commission d'assurance de la Caisse de pension OPM. Les représentants des salariés en exercice proposent des candidats. Si aucune autre candidature n'est soumise dans les 20 jours suivant la communication de cette information, les candidats proposés sont considérés comme ayant été élus tacitement.

Voici les nominations reçues :

- **Sergio Brunner**, Optiker Zeuglin AG à Altdorf, représentant des salariés d'OPTIQUE-SUISSE – l'association d'optométrie et d'optique (membre de la Commission d'assurance depuis 2013)
- **Roger Jacquat**, Chronometrie Spinnler + Schweizer AG à Bâle, représentant des salariés de l'Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie ASHB (membre de la Commission d'assurance depuis 2017)

- **Marco Bärlocher**, Foto Lautenschlager GmbH à Saint-Gall, représentant des salariés d'imaging swiss – l'association photo (membre de la Commission d'assurance depuis 2021)

D'éventuelles autres nominations doivent donc être soumises d'ici le **mercredi 20.08.2025** à la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux, Baslerstrasse 60, 8048 Zurich, à l'attention de la Commission d'assurance CP OPM. Les personnes intéressées devraient disposer de connaissances de base dans le domaine de la prévoyance professionnelle et sont tenues d'assister aux séances de formation de parais Prévoyance arts et métiers Suisse.

## Départ de la Commission d'assurance au 30.06.2025

Mario Galli, représentant des employeurs de l'Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie ASHB, était membre de la Commission d'assurance depuis des décennies. La Commission d'assurance ainsi que la direction et le personnel de la Caisse de pension OPM remercient chaleureusement Mario Galli pour le travail très apprécié qu'il a accompli dans l'intérêt des assurés de la Caisse de pension OPM. L'Association ASHB désignera son ou sa successeur.

Meilleures salutations

**Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux**

La Commission d'assurance et la Direction

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnelle pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

PROMEA assurances sociales  
Baslerstrasse 60, 8048 Zurich  
Tél. 044 738 53 79  
[info@promea.ch](mailto:info@promea.ch), [www.promea.ch](http://www.promea.ch)